

CONVOCAATION

(PAR COURRIEL)

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM, SAMEDI 11 AVRIL 2026.



À PARTIR DE 8H30.

AMPHITHÉÂTRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE

DGAC - 50 RUE HENRY FARMAN - 75015 PARIS

EN PRÉSENTIEL ET RETRANSMIS EN DIRECT.

Cher(e) responsable de structure,

Le Président de la Fédération Française d'ULM vous convie à l'Assemblée Générale et vous annonce son organisation au sein des locaux de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Les responsables de structures sont invités à venir voter sur place à la DGAC et pourront transmettre leurs pouvoirs à une personne présente. L'Assemblée Générale sera retransmise en direct (lien sur le site fédéral).

La société Votebox assurera les modalités techniques des votes de cette Assemblée Générale.

Conformément à l'article 6 des statuts : l'Assemblée Générale se compose des représentants des groupements sportifs (association loi 1901) affiliés à la Fédération, ainsi que les représentants des Organismes à But Lucratif assurant la formation des pilotes et affiliés à la Fédération.

Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées en 2025, selon le barème suivant :

- 1 voix pour au moins 2 licenciés,
- 2 voix de 3 à 10 licenciés,
- 3 voix de 11 à 30 licenciés,
- 4 voix de 31 à 50 licenciés,
- 1 voix supplémentaire par 20 ou fraction de 20 licenciés.

Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 2 en sus de sa propre délégation (règlement intérieur titre 2a).

ORDRE DU JOUR

- **08h30** Accueil - Café
- **09h00** **Ouverture de la séance**
Ouverture par le Président de la FFPLUM
Présentation des invités et des personnalités officielles
Désignation du Président de séance et des scrutateurs
Vérification du quorum
- **09h30** **Rapport moral**
Présentation du rapport moral
Bilan d'activité des pôles pour l'exercice 2025
Bilan sportif et actions régionales
- **10h15** **Rapport financier**
Bilan financier 2025 et budget prévisionnel 2026
Intervention de l'Expert-comptable – Cabinet Open Conseil
Intervention de la Commissaire aux comptes
- **10h45** **Votes et résultats**
- **11h00** **Élection des membres du Comité Directeur**
- **12h00** **Déjeuner**
- **14h00** **Arrêté OPS du 17 février 2025 – Entrée en vigueur**
Présentation - Outils et ressources
Echanges
- **14h45** **Arrêté iULM – Formation des instructeurs**
Présentation – Calendrier ENAC 2026
Évolution du rôle de l'instructeur dans le cadre réglementaire
Echanges
- **15h30** **Sécurité des vols et REX**
Bilan 2025 du BEA
Retours d'expérience (REX) et axes d'amélioration
- **16h00** **Questions diverses et clôture**
Réponse aux questions
Mot de clôture du Président

DATE IMPORTANTE A RETENIR

- **Vendredi 27 mars** : fin des inscriptions et des délégations, fin de réception des candidatures au comité directeur, fin des questions écrites



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM

Tél. 01 49 81 74 43 • ffplum@ffplum.org

www.ffplum.fr